

Les décisions

- ▶ Approbation du compte rendu du 15 novembre 2007
- ▶ Projet INTERREG 4
- ▶ Budget initial 2008
- ▶ DBM n°6
- ▶ Subventions aux associations
- ▶ Subventions FSDIE
- ▶ Modification des tarifs du prêt entre bibliothèques
- ▶ Adhésion à l'association SYNEO
- ▶ Habilitation de formations
- ▶ Demande de création d'une licence professionnelle
- ▶ Renouvellement de masters
- ▶ Renouvellement du DRT
- ▶ Formations par apprentissage
- ▶ Calendrier fermeture de l'UVHC 2008 / 2009
- ▶ Calendrier pédagogique 2008 / 2009
- ▶ Procédure d'inscription et de validation des acquis
- ▶ Dossier unique et orientation active 2008
- ▶ Conventions
- ▶ Projets Interreg 4
- ▶ Suppression du CRESLE
- ▶ Bâtiment de recherche Jonas

Le quorum étant atteint la séance débute à 14h25.

Mme la Présidente donne lecture des pouvoirs et arrête l'ordre du jour.

Mme la Présidente informe les membres du conseil sur les travaux menés par la Commission des Statuts sur les nouveaux statuts de l'université. Le projet devrait être finalisé pour le 4 janvier 2008 pour être soumis au CA le 24 janvier. Les documents seront envoyés aux membres du conseil à partir du 6 janvier et le projet sera mis sur l'ENT pour que l'ensemble des personnels en prennent connaissance.

▶ Approbation du compte rendu du 15 novembre 2007

M. Prévost précise que ses propos, repris en page 4, portaient plutôt sur les usages que sur les dysfonctionnements. La phrase sera modifiée ainsi « M. Prévost attire l'attention des conseillers sur le comportement des usagers dans les bâtiments de l'ISTV. »

M. Ourak souhaite modifier sa remarque en page 5 au sujet des parkings de l'ISTV 3 en ajoutant « au détriment des étudiants et des personnels de l'ISTV ».

Vote à l'unanimité

M. Hirschi ayant une contrainte d'emploi du temps, a été autorisé à présenter le projet Interreg 4 « le Micro-Sillon du Nord » avant l'examen du budget 2008. Ce projet qui s'inscrit dans la continuité d'Interreg 3 « Couleur Chanson » est basé sur le partenariat transfrontalier. Les actions présentées ont lieu au centre du dispositif de l'Eurorégion.

Question de M. Rutkowski : quelle est la différence entre opérateur partenaire et opérateur associé ?

Réponse de M. Hirschi : l'opérateur associé n'émerge pas financièrement.

Vote à l'unanimité

► Budget initial 2008

Mme la Présidente présente le budget initial 2008 qui s'élève à 31 052 555 €. Elle précise aux conseillers que les ressources supplémentaires du dispositif « Réussite en licence » ne sont pas intégrées dans le budget initial et feront l'objet d'une DBM.

Mme la Présidente fait également remarquer que pour le secteur de la recherche, les ressources affectées ne sont pas reprises dans le budget Initial.

Les ressources allouées pour la construction des bâtiments sont également gérées en ressources affectées et ne sont pas ouvertes au budget initial.

Mme la Présidente fait ensuite remarquer que l'évolution des dépenses est comparable aux années précédentes. Elle présente le budget de gestion et rappelle que la LOLF permet d'avoir une meilleure lecture des projets de l'établissement. Elle explique la ventilation des ressources et relève que 80 % de celles-ci (hors recettes ne donnant pas lieu à encaissement) proviennent de l'Etat et des Collectivités et que 20% restant sont propres à l'établissement.

Elle explique les destinations principales :

- 101 : cycle licence
- 102 : cycle master
- 103 : cycle doctorat
- 105 : SCD
- 107 au 112 : recherche ventilée par grands champs disciplinaires
- 114 : immobilier (essentiellement 114 2 maintenance dans le budget initial)
- 115 : pilotage
- 201 - 203 : vie universitaire

Mme la Présidente fait remarquer que les dépenses en 103 sont très faibles car les crédits alloués ne traduisent pas la réalité de l'activité en matière de doctorants à l'UVHC.

Elle signale par ailleurs que l'AIP est un service commun interuniversitaire qui est hébergé financièrement par l'UVHC avec des crédits fléchés dans le contrat d'établissement. Ces recettes étant à répartir entre les différents membres de l'AIP.

Mme la Présidente attire l'attention des conseillers sur la masse salariale du personnel d'entretien car l'UVHC n'externalise pas l'entretien de ses bâtiments. Elle craint qu'en 2008, les contrats aidés ne soient pas systématiquement reconduits. Le Secrétaire Général suit le dossier avec l'ANPE afin de répartir dans le dispositif qui va se mettre en place. Si les contrats deviennent des contrats classiques, les dépenses seront plus importantes.

Mme la Présidente conclut sa présentation en rappelant l'intérêt de présenter ce budget de gestion qui pourra être développé l'année prochaine avec les informations que les conseillers souhaiteront. En effet, l'analyse peut être enrichie pour aider les composantes à répondre aux attentes des différents financeurs.

Vote à l'unanimité

▶ 6^e DBM

M. Decneut présente cette 6^e DBM qui concerne l'IAE pour un montant de 22 500 € et la FSMS pour un montant de 3000 €.

Vote à l'unanimité

▶ Subventions aux associations

Mme la Présidente laisse la parole aux représentants des composantes concernées.

M. Rouzé pour l'IUT, M. Deruy pour l'IAE et M. Coutellier pour l'ENSIAME-ISIV.

Vote à l'unanimité

▶ Subventions FSDIE

M. Sénéchal présente les projets qui ont été retenus en CEVU pour une somme globale de 11 000 €. Par ailleurs, il ajoute qu'une enveloppe globale de 20 000 € est allouée pour les projets des "Imprévus".

Mme la Présidente demande pourquoi ne pas ouvrir l'événement de l'action 9 à l'ensemble des étudiants de l'université ?

M. Traullé propose d'étudier cela lors de la prochaine campagne dans le cadre de la commission FSDIE et de la CVE.

Vote à l'unanimité

▶ Modification des tarifs du prêt entre bibliothèques

Mme Créhalet présente les modifications et les compléments de tarifs des prêts entre bibliothèques.

Vote à l'unanimité

▶ Adhésion à l'association SYNEO

Mme la Présidente présente le projet de cette association qui a pour principal objectif de développer un pôle d'excellence sur le développement durable dans le valenciennois. Il est initié par différents partenaires institutionnels et privés et a pour ambition de développer les activités et les formations dans le cadre du développement durable. Mme la Présidente précise que l'UVHC est déjà impliquée puisqu'elle propose des formations liées au développement durable dans différentes composantes. De plus, elle souligne qu'il est important pour l'UVHC d'être partenaire et de se positionner sur cette thématique. Enfin, elle précise que la cotisation est d'un montant de 300 € et que M. Tonarelli représentera l'université.

Mme Houssier souligne que la ville de Valenciennes est partie prenante dans ce projet.

Vote à l'unanimité

▶ Habilitation de formations

Mme la Présidente rappelle que lors de la dernière campagne, plusieurs formations ont été habilitées pour 2 ans ce qui oblige à une demande de renouvellement d'habilitation.

M. Cartignies présente les demandes de réhabilitations pour les licences professionnelles :

- *Gestion des Ressources Humaines option Gestionnaire de Projet et Cadre Moyen ;*
- *Management des Organisations option Management Opérationnel des Petites et Moyennes Organisations et Entrepreneurat en partenariat avec l'IAE, fusion de 2 licences ;*

- *Management des Organisations option Comptabilité Finance en partenariat avec l'IAE* ;
- *Gestion de la Production Industrielle option Sûreté de Fonctionnement et Techniques Avancées de Maintenance* ;
- *Electricité et Electronique spécialité Embarquée et Transport* avec 3 parcours en partenariat avec l'ISTV et avec le soutien du Lycée du Hainaut (support technologie indispensable : plateforme automobile) et soutenue par I-Trans .
Mme la Présidente tient à rappeler que pour les experts du Ministère, il n'y a pas de parcours en licence professionnelle.

Mme Grant présente une demande de réhabilitation pour une licence professionnelle :
- *Licence professionnelle Développement et Protection du Patrimoine Culturel*.

Elle souligne que le recrutement est au delà de leurs espérances car il y a 27 inscrits.

Mme la Présidente ajoute que cette licence est un bel exemple qui montre qu'on peut associer le monde professionnel et les Sciences Humaines.

Madeleine Descargues-grant signale par ailleurs une erreur dans le titre indiqué sur la fiche de synthèse : «développement et PROMOTION du patrimoine... » et non pas «développement et PROTECTION du patrimoine... ». Cette erreur sera corrigée dans les documents officiels.

M. Tonarelli présente une demande de réhabilitation pour une licence professionnelle :

- *la licence professionnelle Métiers de la Formation* dont la modification principale porte sur la fusion des 3 options.

M. Ourak présente une demande de réhabilitation pour une licence professionnelle :

- *la licence professionnelle Technologie Informatique et Internet* et précise qu'il y a eu une correction sur le nombre de professionnels intervenants.

Mme la Présidente propose un vote global accepté par les conseillers.

Vote à l'unanimité

► Demande de création d'une licence professionnelle

M. Cartignies présente le projet de création d'une licence professionnelle portant sur les *Systèmes Informatiques et Logiciels option Collaborateur pour la Défense et l'Anti-intrusion des Systèmes Informatiques*. Il précise qu'il y a un manque de compétences et de formations dans ce domaine. La licence serait proposée en formation initiale et en contrat de professionnalisation.

Question de M. Ourak :Quels sont les effectifs et les origines attendus ?

Réponse de M. Cartignies : 28 contrats de professionnalisation dont 12 adultes et pour les origines : bac + 2 dans le domaine de l'informatique.

M. Ourak fait remarquer que 2 licences professionnelles de l'ISTV existent déjà dans le domaine de l'informatique, n' y a-t-il pas risque de conflit ?

Réponse de M. Cartignies : le contenu a été construit avec les professionnels et le contenu des autres licences existantes a été étudié.

Remarque de Mme la Présidente : si les licences sont proches au niveau des contenus et des débouchés, elles risquent de se faire concurrence elles mêmes. Il faut donc œuvrer conjointement pour que le public soit diversifié dans une dimension régionale.

M. Rouzé intervient pour rappeler que le contenu est spécifique à l'anti-intrusion et à la sécurité avec la notion de facteur humain. De plus, la formation se déroulera à Maubeuge et avec un partenaire qui est l'université de Mons. Enfin, la formation répond à un besoin des PME.

M Poirriez rappelle qu'une licence professionnelle par apprentissage se fait déjà à Maubeuge donc il faut veiller à une synergie.

M. Ourak rappelle qu'il faut attirer de nouveaux étudiants en jouant sur la complémentarité et l'innovation. Et il constate qu'il y a danger pour l'ensemble des formations s'il n'y a pas de concertation entre les composantes.

Mme la Présidente attire l'attention des conseillers quant à la nécessité d'avoir une offre de formation cohérente vu du ministère. Lors du prochain contrat d'établissement, s'il y a un manque de cohérence, le retour sera fatalement négatif. C'est un travail en collaboration qui donnera une richesse à nos formations car la concurrence est à l'extérieur et non pas à l'intérieur de notre université.

Remarque de M. Prévost : pourquoi le Département Informatique ne permet pas cette transversalité dans les formations ?

Réponse de M. Rouzé : le porteur de projet est une composante et selon lui l'aval du département informatique constituerait une source de freinage.

M. Poirriez n'est pas d'accord avec cette remarque car le département informatique pourrait être au contraire un facilitateur en terme de cohérence.

M. Millot ajoute que le Département Informatique pourrait être un outil très utile pour coordonner les demandes de formations.

Vote à l'unanimité

► Renouvellement de masters

M. Hanna présente une demande de renouvellement pour 2 ans du *master Développement Local et Solidaire qui serait transformé en « Economie Spatiale et Développement Local »*. Partant du principe que l'économie solidaire doit être mieux reliée à l'économie en général, il y a désormais un tronc commun de M1 avec deux branches : économie et économie spatiale d'une part et développement local d'autre part.

M. Ourak présente une demande de renouvellement pour le *master Sciences et Technologies pour l'Informatique, les Réseaux, l'Electronique et l'Automatique*. Ce master comporte 4 spécialités dont la spécialité Ingénierie des Réseaux, Communications Mobiles et Sécurité.

Vote à l'unanimité

► Renouvellement du DRT

Mme la Présidente rappelle aux conseillers que l'UVHC est aujourd'hui le seul établissement en France à avoir un DRT habilité. Son positionnement est tout à fait spécifique dans le paysage national.

M. Coutellier présente la demande de renouvellement et précise que le DRT est un bac +6 qui avait été créé pour renforcer les IUP et les écoles d'ingénieurs. L'étudiant passe 18 mois en entreprise et ce diplôme fonctionne très bien avec des partenaires allemands pour faire de la recherche appliquée. En moyenne 37 étudiants sont inscrits. C'est un dispositif d'insertion professionnelle car l'étudiant est en CDD dès la 6^{ème} année. Il fait remarquer que 90 % des étudiants sont déjà assurés d'avoir un emploi avant la fin de leur DRT.

Question de M. Millot : est-ce que ces étudiants ne font pas concurrence à l'école doctorale notamment pour les contrats CIFRE ?

Réponse de M. Coutellier : beaucoup de DRT se déroulent en Allemagne et ce pays ne connaît pas les contrats CIFRE. Par ailleurs, certains étudiants en DRT se dirigent ensuite en 1^{ère} année de thèse.

M. Millot précise qu'en Allemagne les doctorats sont beaucoup mieux reconnus par les entreprises qu'en France.

Vote à l'unanimité

► **Formations par apprentissage**

M. Senez présente les formations portées par l'ISIV :

- création d'une spécialité Génie Electrique Informatique Industrielle

Il précise que la filière sera ouverte sur une base de 26 apprentis avec comme vivier de recrutement les DUT GEII. L'ISIV a déjà l'appui de 35 entreprises.

Remarque de M. Ourak : l'ISTV va demander un master GEII par apprentissage l'année prochaine, n'y a-t-il pas un problème de cohérence ?

M. Sénéchal ajoute que pour qu'il y ait concertation, il faut de l'anticipation or il déplore que les demandes d'ouverture soient communiquées à la présidence à la dernière minute.

Mme la Présidente répond qu'il faut dorénavant une concertation globale avant le passage en conseil d'administration car il est nécessaire d'avoir une politique d'établissement cohérente et concertée en matière de formation.

Elle propose aux conseillers de voter cette proposition.

- ouverture du master Qualité, Sécurité, Environnement

M. Senez précise que le master sera ouvert sur une base de 13 apprentis en M1 et que l'ISIV a le soutien de 22 entreprises.

- ouverture de la licence professionnelle Production Industrielle Développement Industriel de Pièces Injectées en Plastique ou Elastomère

M. Rouzé laisse la parole au futur responsable de la formation par apprentissage M. Furmaniak. Il précise que l'objectif de la licence est de former des cadres techniques en plasturgie et en mécanique.

M. Bricout fait remarquer que sur la fiche de présentation, il n'y a pas de logo UVHC.

Mme la Présidente rappelle que les licences professionnelles sont délivrées par l'université.

Vote à l'unanimité

► **Calendrier fermeture de l'UVHC 2008 / 2009**

M. Desprès présente le calendrier de fermeture.

► **Calendrier pédagogique 2008 / 2009**

M. Sénéchal présente le calendrier pédagogique.

L'objectif principal de ce calendrier est d'optimiser la mobilité, la réorientation, l'organisation pédagogique et la vie étudiante

Remarque de Mme Grant : le LMD impose des jurys par semestre pour les séminaires de master.

Réponse de M. Sénéchal : les masters ne sont pas obligatoirement semestrialisés mais il est souhaitable de le faire pour la première année pour prévoir les aménagements de parcours. De plus, pour la prochaine habilitation, la notion de master professionnel et recherche disparaîtra.

Remarque de M. Ourak : les soutenances de stage des M2 se font généralement en septembre pour les stages de 6 mois.

Réponse de M. Sénéchal : pour les M2 ce n'est pas un problème car il n'y a plus de poursuite d'études.

Question de M. Prévost : pourquoi l'accueil international est-il réduit aux étudiants Erasmus ? Pourquoi ne pas intégrer l'ensemble des étudiants étrangers ?

Réponse de Mme la Présidente : cet accueil Erasmus n'est pas contradictoire avec un accueil d'étudiants étrangers hors Erasmus mais il faut pour cela mettre en place une organisation spécifique car les arrivées d'étudiants sont étalées au semestre pair.

Vote des 2 calendriers : vote à l'unanimité

▶ **Procédure d'inscription et de validation des acquis**

M. Sénéchal présente aux conseillers la procédure afin d'optimiser le processus d'inscription en mettant en place une commission d'établissement sur le même principe que la commission VAE avec une partie fixe et mobile. Aujourd'hui, les dossiers sont traités par des commissions locales mais il est nécessaire d'avoir recours à une expertise collective.

M. Tonarelli gèrera l'organisation de la commission en mettant en place une procédure qualité.

▶ **Dossier unique et orientation active 2008**

Un dossier de présentation a été remis aux conseillers.

Ces deux points ne nécessitent pas de vote.

▶ **Conventions**

- Protocole d'entente avec l'université de Tanger

Mme Zoudji présente le projet de coopération dans les différents domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les actions envisagées dans le cadre de ce protocole d'entente sont : l'accueil d'étudiants marocains à l'UVHC, le développement de thèses en cotutelle et la mise en place d'une nouvelle offre de formation en énergétique au Maroc.

Mme la Présidente souligne que sur cette dernière action, elle ne peut valider a priori une formation master où on ne connaît pas le contenu. Elle rappelle qu'il s'agit de se prononcer sur une convention cadre et qu'en aucun cas le conseil d'administration ne validera un projet de formation qui ne lui est pas présenté. Les conseillers doivent donc statuer sur le contenu de la convention mais pas sur l'ouverture de la formation.

M. Millot profite de cette présentation pour annoncer aux conseillers que les protocoles d'entente devraient être bilingues.

Vote à l'unanimité

- Convention C2RP

M. Tonarelli présente ce renouvellement de convention pour la période 2007-2009. Il rappelle que la convention a pour principal objectif de réaliser la formation DUFA destinée principalement aux demandeurs d'emploi.

Vote à l'unanimité

- Convention de partenariat avec la CCIV

M. Ourak présente le projet de convention qui pour objectif d'intégrer des étudiants en alternance issus de la formation bac + 4 « responsable sécurité des systèmes d'informations » de l'IIE. Ces étudiants auraient la possibilité de suivre une 5^{ème} année en master IRCOMS à l'ISTV en suivant des modules de M1 e M2.

Question de M. Rouzé : y a t-il des étudiants pour l'année 2007 ?

Réponse de M. Ourak : 8 étaient intéressés, mais 6 ont été embauchés et les autres n'ont pas donné suite.

Mme la Présidente précise que le bilan pédagogique sera étudié à la fin de l'année 2008. Par ailleurs, elle propose aux conseillers de renforcer l'article 11 « toute communication devra être préalablement autorisée par l'autre partenaire » afin de rendre la convention caduque si non respect de la convention.

Remarque de M. Poirriez : dans la convention, il est mentionné « étudiant par alternance ». Cela ne va-t-il pas poser problème quand l'ISTV va proposer un master par apprentissage IRCOMS ?

Mme la Présidente propose d'ajouter dans la convention : « en matière d'apprentissage, toute demande d'ouverture fera l'objet d'un accord des partenaires ».

Vote à l'unanimité sous réserve des modifications

► **Projets Interreg 4**

- Projet Pristimat

M. Millot présente ce projet aux conseillers.

Il est dans la continuité du projet STIMAT d'Interreg 3, réseau de 4 partenaires, spécialistes des matériaux. STIMAT accompagne les professionnels dans leurs projets de développement et d'innovation en proposant une assistance technologique, une veille technologique, une stimulation et une aide à l'innovation.

4 laboratoires de l'université (LMP, IEMN DOAE et le LAMIH) sont impliqués dans ce projet.

Vote à l'unanimité

- Projet Enerdu

Les conseillers ne procèdent pas au vote car il n'y pas de représentant de l'ENSIAME.

M. Millot fait remarquer que ce projet semble présenter des actions de recherche, or il n'a pas été soumis au Conseil Scientifique.

- Projet LABEL / POCLHA 2

Mme Grant présente le projet.

L'UVHC, la Faculté Polytechnique de Mons et les Facultés Universitaires Catholiques de Mons se sont données pour objectif principal la constitution d'un réseau transfrontalier universitaire de conception et de réalisation de cours d'anglais pour non-spécialistes basés sur le principe du « *blended learning* », c'est-à-dire la combinaison de plusieurs types d'enseignement.

En mutualisant leurs expériences et leurs compétences, les institutions partenaires ont pour ambition d'innover en matière d'enseignement des langues en établissant une méthodologie d'intégration des TIC dans les cours, avec un accent particulier sur les technologies à vocation communicative (e-mail, forum, chat, vidéoconférence, blog, etc.).

Vote à l'unanimité

- Projet de stratégie d'insertion de l'étudiant

M. Bernard présente le projet.

L'UVHC et l'Interuniversitaire hennuyère sont impliqués sur ce projet. La précédente action 2 du projet INTERREG 3 « SIE » a permis de développer les relations entre les 5 Institutions universitaires (UVHC, UMH, FPMs, FUCaM, FUSAGx) et des entreprises françaises et belges à travers le développement de la gestion des offres de stage et d'emploi, des sites internet « Stratégies d'insertion de l'étudiant » et « FET », ainsi que l'organisation de forums emplois transfrontaliers.

Il est proposé de poursuivre et amplifier ces actions et d'organiser des modules de « Stratégie de recherche d'emploi » transfrontaliers. Les acteurs du projet souhaitent également élargir leur partenariat en travaillant avec les autres universités publiques de la région Nord/Pas-de-

Calais à travers la plateforme régionale d'insertion professionnelle, qui se mettra en place à partir de 2008 et au niveau des académies pour le versant belge.

Vote à l'unanimité

M. Sénéchal précise que les projets qui traitent de la formation et de l'insertion seront présentés au CEVU de janvier 2008.

- Projet Ma Thèse D'abord !

M. Ourak présente le projet qui se fixe pour objectif d'accroître sur la zone transfrontalière le nombre de jeunes filles et garçons de 13 à 19 ans qui envisagent concrètement la possibilité d'entreprendre des études universitaires à caractère scientifique, en profitant d'un espace universitaire transfrontalier. Le projet consiste à fidéliser un public jeune sur une série télévisuelle attractive et un site web

Remarque de M. Millot : ce projet devra être présenté en conseil scientifique et sera à valoriser au niveau du Collège Doctoral Européen.

Vote à l'unanimité

- Projet TIC C2A - Technologies de l'Information et de la communication pour la Construction, l'aménagement et l'architecture

M. Tonarelli présente le projet interuniversitaire.

Porté par l'UVHC et avec la participation de la Haute Ecole Communauté Française en Hainaut et la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, il a pour principal objectif d'apporter une réponse aux besoins en formation des entreprises de la construction dans le domaine des TIC. A terme, il s'agit de mettre en place un centre de ressources transfrontalier dans ce domaine.

Vote à l'unanimité

► Suppression du CRESLE

Le conseil d'administration ayant voté un laboratoire unique pour les sciences humaines, il est proposé aux conseillers de voter la suppression du CRESLE, orienté sur la recherche en espagnol. Les enseignants chercheurs seront intégrés au CALHISTE.

Vote à l'unanimité

► Bâtiment de recherche Jonas

M. Millot présente aux conseillers le projet d'appeler le bâtiment "Jonas 1" « bâtiment Noël Malvache ». En effet, le Professeur Noël Malvache a contribué à la réalisation de ce bâtiment et y a travaillé de nombreuses années.

M. Millot informe également les membres du conseil d'une journée de commémoration nationale des automaticiens français le 6 mars 2008 à Paris.

Vote à l'unanimité

Étaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures

M. Nonclercq
Mme Lancelle et Mme Houssier (à partir de 15h30)

Collège A

Secteur 1 : Mme Descargues-Grant

Secteur 2 : MM. Ourak et Millot

Secteur 3 : MM. Bricout et Tison

Collège B

Secteur 1 : MM. Bonduelle et Hanna

Secteur 2 : Mme Debavelaere et M Menart

Secteur 3 : MM. Ezzedine, Rouzé et Gallo

Collège IATOSS

Secteur 1 : Mme Montagne
MM. Deruy, Duez, Laurent, Pernet et Rutkowski

Collège des usagers

Secteur 2 : MM. Traullé et Prévost

Membres de droit MM. Desprès et Dulion

Membres invités Mmes Decneut et Créhalet
MM. Desrumaux, Dechy, Sénéchal, Coutellier, Tonarelli, Lauro, Hirsch et Varago

Ont donné pouvoir

M. Legendre à Mme Lancelle
M. Lepoutre à M. Bricout
M. Markiewicz à M. Bricout
Mme Girard à M. Rutkowski
M. Guillaume à M. Nonclercq
M. Del Campo à M. Ezzedine
Mme Leriche à M. Millot
M. Popieul à M. Millot
M. Nongaillard à M. Ourak
M. Ben Barka à Mme Grant
M. Bonnet à Mme Grant
Mme Sforzin à M. Hanna
Mme Houssier de 14h à 15h30
M. Wasse

Excusés MM. Verheyde et Nicolas

La Présidente,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE